

« Jean Arthuis : Nous voulons promouvoir un Erasmus de l'apprentissage et du premier emploi »

05/02/2013

Jean Arthuis : Nous voulons promouvoir un Erasmus de l'apprentissage et du premier emploi

L'avenir de l'Europe, ce sont ses jeunes. Encourager leur mobilité au sein de l'UE est un moyen efficace pour cimenter l'Union Européenne. Jean Arthuis, Sénateur de la Mayenne, Vice-Président de l'UDI en charge du projet européen, est intervenu ce jour au Sénat lors du débat préalable à la réunion du Conseil européen pour soutenir le programme « Erasmus pour tous ».

La Commission européenne propose de rassembler désormais en un seul programme unifié, plus simple, plus rationnel et plus efficace, l'ensemble des dispositifs actuels en matière d'éducation, de formation et de jeunesse : « Erasmus pour tous* »

Ambitionnant de doubler le nombre de personnes profitant d'une mobilité européenne, la Commission a demandé pour ce programme une augmentation de 70 % de son budget, ce qui permettrait de porter à 5 millions le nombre de citoyens concernés à l'horizon 2020 : étudiants, jeunes en formation professionnelle, stagiaires, enseignants et formateurs.

Pour le sénateur de la Mayenne, **« Au-delà de la seule mobilité des étudiants, il nous faut soutenir la mobilité de ceux qui travaillent en encourageant tous ceux qui sont à la recherche de leur premier emploi : c'est l'une des conditions de réussite de l'union monétaire. L'Union Européenne doit encourager le travail des jeunes dans d'autres Etats membres que le leur. Ce que nous voulons promouvoir, c'est un Erasmus de l'apprentissage et du premier emploi. »**

Aussi, le sénateur attend-il du Gouvernement la confirmation de l'augmentation des crédits proposée par la Commission et l'assurance que les engagements pris sur ce programme pour 2014-2020 se traduiront annuellement en crédits de paiement suffisants.

Jean Arthuis attend surtout que la mobilité des jeunes actifs soit encouragée au sein de l'UE : **« C'est en encourageant la mobilité des jeunes que l'UE peut améliorer leur aptitude à l'emploi. C'est un défi majeur dans une Europe en crise. »**

* « Erasmus pour tous* » permet non seulement aux jeunes d'étudier de l'autre côté de la frontière, mais aussi d'y effectuer des stages en entreprises. Il favorise aussi le « service volontaire européen », c'est-à-dire la participation bénévole des jeunes à diverses formes d'activités d'intérêt général.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)